

Amis de la Confédération paysanne

Réponses de M. Denys Piningre candidat à Saintes (17)

Le 4 mars 2020

Objet : Quelques questions à l'attention des candidat.e.s de notre commune pour les élections municipales de Mars 2020 :

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, nous décidons très peu de notre alimentation, dont la production, la transformation et la distribution sont en grande partie conditionnées par l'agro-industrie. Nous pensons que c'est aux citoyen.ne.s d'en décider, et nous avons quelques questions à vous poser à ce sujet:

1. Dans votre programme, comment pensez-vous faire évoluer les modes de production, pour favoriser une agriculture paysanne sur votre territoire, respectueuse des humains et de la nature ? Quels moyens envisagez-vous pour appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et les agricultrices ?
Envisagez vous d'intervenir pour acquérir des terres agricoles sur votre commune pour installer de nouveaux paysans ? Quelle relation avez-vous avec la SAFER ?

Nous avons le projet d'aller vers 100 % de repas bio/locaux dans les écoles et les Ehpad. Pour ce faire, il nous faudra mettre en place une filière bio (formation pré- et post-bac, acquisition de terrains sur le territoire dans la CDA, sensibilisation de la population, création d'un potager et d'un verger municipaux, installation de paysans en bio, transformation, vente directe, confection de repas)

2. Quelles seront vos actions pour mettre en place une restauration collective durable intégrant la loi EGALIM : avec des produits au maximum locaux, bio, équitables, moins carnés et de meilleure qualité ? Pour aller plus loin, pensez-vous reprendre en régie la restauration collective ? Si ce n'est pas le cas, comptez-vous adopter un cahier des charges plus exigeant sur ces sujets ?

Cf. ci-dessus

3. Comment pensez-vous protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun ?
Envisagez-vous d'utiliser votre droit de préemption dans le cadre de la nouvelle loi sur les Aires d'alimentation de captages d'eau (AAC) ?

Projet : aller vers la mise en régie publique de l'eau, qui est pour le moment gérée par le syndicat départemental de l'eau, qui lui-même sous-traite avec le privé. Gros problème : le réseau est en mauvais état, donc les pertes sont énormes. Des travaux importants sont prévus, ça coûte cher et c'est forcément les abonnés qui paient. D'où le projet de mettre en place une tarification progressive : gratuité de 40 litres/jour/personne puis augmentation très rapide pour taxer fortement les gros utilisateurs privés. Par ailleurs, récupération des eaux de pluie pour notamment l'arrosage et les toilettes publique.

4. Existe-t-il un Projet Alimentaire Territorial (PAT) sur votre territoire ? - si oui, comment-

allez vous le poursuivre ?- si non, comment allez-vous orienter votre collectivité vers la mise en place d'un tel projet, qui permette de répondre aux enjeux de la relocalisation et de l'accessibilité pour toutes et tous aux produits de qualité ?

Cf. ci-dessus, item 1

5. Mettrez-vous fin au développement de grandes surfaces commerciales sur votre territoire, en développant le commerce de proximité (par exemple coopératif) ?

Oui, moratoire sur l'installation de nouveaux commerces dans les zones périurbaines, interdiction de minéraliser les terres agricoles.

6. Avez-vous déjà envisagé la mise en place d'un Conseil citoyen *Agriculture et alimentation* dans votre commune et ses quartiers ?- si oui, quelle est sa composition ? - si non, êtes-vous intéressé.e par cette proposition ? Pensez-vous que ces Conseils pourraient se fédérer au niveau territorial, régional puis national ?

Nous n'avons pas encore arrêté nos choix en la matière, mais nous avons indiqué que nous mettrons en place d'une part des commissions extra-municipales thématiques (sans oublier que le territoire de la ville est à 60 % en terres agricoles) et d'autre part des assemblées citoyenne chargée de proposer des projets qui seront financés par un budget participatif (un pourcentage non négligeable du budget d'investissement de la ville)

7. Pensez-vous impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur cette transition auprès de différents publics (habitant.es, élu·es, agent·es territoriaux, jeunes, acteurs économiques, etc), notamment par la mise en place d'espaces de production et d'éducation alimentaire les villes ?

Cf. ci-dessus, item 1

8. Serez-vous prêt à vous investir et à faire pression sur les eurodéputés pour changer la PAC et aller vers une Politique Agricole et Alimentaire Commune (PAAC), selon [les 12 priorités](#) définies par la Plateforme Pour une autre PAC ?

Oui, on y pense très fort (et quoique Benoît Biteau soutienne la liste EELV, si nous sommes élus nous aurons avec lui une excellente courroie de transmission avec le Parlement européen)

9. Envisagez-vous de mettre en place des outils de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels (PAEN, Zone agricole protégée, PLU / PLUi, ScoT, Agenda 21, ...)?

Oui

10. Connaissez-vous l'outil [PARCEL](#), mis en place par Terre de liens, la FNAB et BASIC ? Il est à la disposition des collectivités pour permettre d'évaluer les facteurs nécessaires à la relocalisation de la production sur votre territoire.

Nous connaissons « Terre de liens » mais pas encore l'outil PARCEL

11. Que ferez-vous pour soutenir les associations oeuvrant à une alimentation choisie, de qualité pour toutes et tous ?

Nous sommes en lien et en bonne entente avec « les Incroyables comestibles », l'association

« court-circuit » (vente directe producteur/consommateur) et d'autres.

12. Comment vous positionnez-vous sur la question de la démocratie alimentaire, pour que tous les citoyens puissent enfin décider de leur alimentation et envisagez-vous d'autres dispositions dans ce sens ?

Nous venons de signer le *Pacte pour la transition* avec le groupe local qui la représente.

Nous vous remercions de vos réponses, que nous publierons dans le souci d'aider nos concitoyen.ne.s à mieux cerner les enjeux de ces élections en ce qui concerne notre alimentation et la protection de notre planète. Vous trouverez également ci-joint une série de mesures que nous proposons pour rendre effectifs ces engagements.